

**Souvenirs du Maroc et nostalgie du protectorat  
dans *Ce monde disparu*  
de Madeleine Saint-René Taillandier**

**Siham Bouamer**  
Sam Houston State University

*Introduction*

Dans *Ce Monde disparu, souvenirs. Syrie, Palestine, Liban, Maroc* (1947), Madeleine Saint-René Taillandier (1865-1959) retrace son parcours dans plusieurs pays occupés par la France à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup> Si la première partie de l'ouvrage, comme le titre l'indique, est consacrée à plusieurs régions, la dernière s'en détache géopolitiquement, puisqu'elle est réservée au Maroc. Cette structure suit une chronologie déterminée par les déplacements et fonctions de son mari, Georges Saint-René Taillandier (1852-1942), diplomate français, qui fut chargé de plusieurs légations à l'époque.<sup>2</sup> En me penchant sur son voyage au Maroc, plus précisément dans la ville de Tanger, où elle a vécu entre 1901 et 1906, cet article contribue aux études sur le Maroc du protectorat, sujet négligé dans les études sur les récits de voyage. Dans ce domaine, encore bien moins d'importance est portée aux voyageuses françaises.

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un projet de plus grande envergure dans lequel je m'intéresse aux récits de femmes françaises au Maroc de 1906 à 1956.<sup>3</sup> Dans cette étude plus large, j'exprime d'abord la nécessité de prendre en compte le statut spécifique du Maroc comme protectorat et l'instabilité de cette définition, ce que je développerai plus tard dans mon argument. L'organisation du livre en deux parties, avec la dernière consacrée au Maroc, permet de marquer cette singularité. De plus, au sein de mon corpus, je dégage trois périodes importantes dans la chronologie du protectorat qui, je conclus, appelaient à différents types de projets littéraires. La période la plus prolifique se situe pendant les années vingt et début des années trente lors de « la politique de grands travaux ». <sup>4</sup> Elle comprend par exemple des écrivaines telles qu'Henriette Willette et Henriette Célarié.<sup>5</sup> Plus qu'un engouement pour les voyages au Maroc, cet enthousiasme s'inscrit dans l'effort pour la promotion de la présence française au Maroc et du protectorat, initiée par le résident général de l'époque, Hubert Lyautey. En effet, conscient de l'influence littéraire à cet effet, ce dernier avait invité plusieurs écrivains au Maroc et encouragé la production d'ouvrages sur ses réussites.<sup>6</sup>

Le texte de Saint-René Taillandier nous permet de relier les deux autres périodes. D'abord, elle est l'une des rares femmes qui a écrit un récit inspiré par son

voyage avant le protectorat établi en 1912. D'autres pionnières, telles que Mathilde Zeys, Françoise Legey, et Reynolde Ladreit de Lacharrière, voyagèrent à la même époque. Leurs récits respectifs, *Une Française au Maroc (1908)*, *Notes de route, voyage à Marrakech, Alger (1910)*, et *Voyage dans le Maroc occidental : du Sous à Tanger (1912)* entrent dans la tradition des guides scientifiques et ethnographiques, typiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup> siècle pour la reconnaissance au Maroc.<sup>7</sup> L'exemple de Saint-René Taillandier est singulier et se distingue, dans son genre, des premières femmes. Il ne s'agit pas d'un guide ou d'un journal de voyage, comme c'est le cas pour les récits de ses contemporaines. Dans la tradition mémorialiste, celui de Saint-René Taillandier a pour but de retracer ses souvenirs du Maroc, une quarantaine d'années après son voyage.<sup>8</sup>

Son récit, qui fut publié en 1947, peut alors nous aider à comprendre la tendance littéraire dans laquelle s'inscrivent des ouvrages, alors plus rares, dans la dernière décennie du protectorat, une époque marquée par un déclin de la présence française au Maroc, causé par plusieurs facteurs : le décès de Lyautey en 1934, la Seconde Guerre mondiale et la montée des revendications des mouvements nationalistes marocains.<sup>9</sup> Deux autres livres ont été publiés la même année, tous deux de la plume de Madeleine Wauthier. Elle aussi voyagea au Maroc avec son mari, mais ses récits diffèrent de celui de Saint-René Taillandier. D'abord, elle voyagea en 1932, à l'époque de « la mode lyautaise ». De plus, dans ses deux ouvrages, *Au péril de sables : aventures aériennes* et *Les saisons de Belcacem*, nous retrouvons surtout des descriptions des paysages marocains. Le récit de sa contemporaine n'en contient aucune et repose sur la narration de ses aventures au sein des différentes légations européennes présentes à l'époque de son voyage. Si nous pouvons voir dans cet intérêt un reflet de son expérience comme femme de diplomate, j'aimerais également replacer cette attention particulière dans le cadre de ce que je propose d'appeler le discours de la nostalgie du protectorat.

### *Le discours de la nostalgie du protectorat : contexte et définition*

La première partie de cette étude consistera à reconnaître plus précisément la nature du projet littéraire de Saint-René Taillandier en tentant, tout d'abord, de comprendre sa place, en tant que femme de diplomate et écrivaine, dans le discours du protectorat. Cela permettra ensuite de mettre en contexte le concept de nostalgie du protectorat qu'il conviendra de définir, afin d'entamer l'analyse textuelle de *Ce Monde disparu*.

Saint-René Taillandier se positionne à plusieurs reprises dans l'entreprise coloniale et littéraire sur le Maroc, et ce par rapport à son mari. Dans un premier temps, elle compare leurs connaissances sur le sujet : « Mon mari, depuis six ans, avait vu passer à la sous-direction du Midi la question marocaine ; pour moi, elle était entièrement nouvelle [...] La politique marocaine ne fut pour moi ce jour-là qu'une

inconnue » (*Ce Monde Disparu* 145).<sup>10</sup> Elle ne prétend pas vouloir discuter des implications politiques de leurs voyages au Maroc. Dans la lignée de cette première distinction, elle différencie, dans un second temps, ses intentions littéraires de celles de son mari, en précisant : « Je n'irai pas ici jusqu'à l'extrémité des conséquences, l'exposé est dans le livre que mon mari a consacré à sa mission *Les Origines du Maroc français* » (213). Elle fait référence au fait que Georges Saint-René Taillandier, qui a participé à l'établissement politique du protectorat entre 1901 et 1906, a également contribué à la construction discursive de la présence française au Maroc en publiant son ouvrage en 1930. Déjà en 1931, le livre du diplomate est décrit dans les critiques littéraires comme « une excellente contribution à l'histoire diplomatique du Maroc français » (Julien 389). Voyons dans cette description une reconnaissance du travail de George Saint-René Taillandier pour le soutien de Lyautey et du bien-fondé de la présence française au Maroc.

Le récit de Madeleine Saint-René Taillandier reçoit, lui aussi, quelques attentions dans les revues littéraires. Dans l'une d'elles, il est précisé qu'il ne faut pas s'attendre à trouver « dans ces souvenirs des précisions importantes » (*En Terre d'Islam* 141).<sup>11</sup> Cependant, nous ne pouvons pas considérer ce commentaire comme une remise en question de son rôle dans le discours littéraire du protectorat au Maroc. D'abord, sa légitimation dans le monde littéraire n'était plus à faire. Elle publia de nombreux ouvrages pour lesquels elle reçut quelques prix littéraires.<sup>12</sup> En fin de vie, elle ajouta à son palmarès le Prix Le Métais-Larivière qui la récompensa pour l'ensemble de son œuvre. À cette occasion, Georges Lecomte s'exprime sur le milieu dans lequel l'écrivaine évolue, en particulier, son expérience littéraire :

Le Prix Le Métais-Larivière, dit Grand Prix d'Académie, est décerné à M<sup>me</sup> Saint-René Taillandier. On sait qu'elle est la nièce de Taine, la sœur de notre vénéré confrère André Chevrillon, qu'elle était la femme d'un éminent Ambassadeur, qu'elle appartient à la diplomatie et aux Lettres non seulement par sa famille, mais par son talent d'historienne et d'écrivain. Écrivain, elle l'est devenue sans le vouloir, sans y penser. Ses tâches de mère de famille l'absorbaient et non moins ses devoirs d'Ambassadrice auxquels elle se vouait avec le souci de servir le prestige de la France. Elle avait donné çà et là, sans y attacher d'importance, sans les signer, des articles au Figaro, à la Revue des Deux Mondes. (Lecomte)

Si son parcours dans le monde de l'écriture est présenté comme fortuit, il est cependant nécessaire de rappeler son autorité au sein du marché littéraire. En tant que membre du jury du Prix Femina, Saint-René Taillandier était au cœur des débats sur la place des femmes dans les productions littéraires.<sup>13</sup> Sylvie Ducas met l'accent sur les complexités socio-culturelles de ce prix dans ses rapports avec l'industrie du livre. Par exemple, elle souligne que, bien que le prix soit né en réaction à l'exclusion des femmes

dans le prix Goncourt, le choix des lauréats était également limitatif. Par exemple, les œuvres sélectionnées devaient répondre « à un certain type de littérature, selon les présupposés d'une « littérature pour dames » (Ducas 70). Ces critères étaient déterminés par la moralité du texte, mais aussi par le genre et les thèmes qui étaient supposés être réservés aux femmes.

Ces caractéristiques ne semblent pas avoir échappé aux propres récits que Saint-René Taillandier consacre au voyage diplomatique au Maroc, au côté de son mari. Au début de la partie, elle insiste sur le fait que ses « préoccupations furent de l'ordre réservé aux femmes » (146). Elle fait référence ici à son détachement de la question politique, afin de s'attarder aux affaires du ménage. Cependant, je vois également en cette déclaration une façon de préciser que les femmes occupaient un rôle spécifique dans l'entreprise coloniale. En effet, comme nous le rappelle Lecomte, Saint-René Taillandier participait consciemment à « servir le prestige de la France ». Dans le récit consacré au Liban, elle précise d'ailleurs la mission dont elle se sent investie, lorsqu'elle exprime « le sentiment d'exercer une fonction par les œuvres, les couvents, les écoles, l'Alliance française » (108). Elle identifie ici plusieurs institutions qui ont servi à l'expansion de l'empire français et pour lesquelles les femmes jouaient un rôle important : les Lettres, l'éducation et la religion.

Pour le Maroc, l'engagement éducatif et le monde religieux ne sont pas au centre de son récit. Son influence se trouve principalement dans son projet littéraire. L'abandon de la question religieuse doit être compris dans les limites du statut particulier du protectorat au Maroc. C'est cette première distinction qui me pousse à analyser le discours sur le Maroc, dans les limites de la nostalgie du protectorat. Le protectorat fut proposé comme alternative à la colonisation au tournant du 20<sup>e</sup> siècle et doit être replacée dans le cadre des nombreux débats sur les deux modèles à adopter dans l'empire colonial français, l'assimilation ou l'association.<sup>14</sup> D'une part, la politique d'assimilation prévoyait en théorie un contrôle total des pays colonisés et une imposition de la « civilisation » française. D'autre part, la théorie d'association, présentée pour le modèle du protectorat, présumait une division marquée entre colons et « Indigènes ». L'un des principes de cette séparation fut le respect de la foi musulmane en opposition au prosélytisme chrétien, comme il était le cas en Algérie. Cette structure mena donc à un style de vie différent de celui des colonies, fondées sur le principe d'assimilation. Ainsi, en utilisant l'expression « nostalgie du protectorat », je propose de décliner le concept de nostalgie coloniale définie par Patricia Lorcin qui, elle-même, invite à un tel travail puisque, elle précise, « [c]olonial nostalgia, furthermore, is not a monolithic concept, but one whose parameters are defined by the particular lifestyles of the colonies » (*Historicizing* 9).<sup>15</sup>

Dans son livre fondateur *Historicizing Colonial Nostalgia*, Lorcin s'intéresse aux rôles des femmes et à leurs participations au discours national, dans le contexte spécifique de deux colonies : l'Algérie française et le Kenya britannique. Après avoir

rappelé le rôle différent des femmes dans les colonies, par rapport aux hommes, dans l'entreprise coloniale, elle se penche en particulier sur l'importance de l'expression du sentiment de nostalgie face à la perte coloniale dans la consolidation du discours colonial. C'est dans ce cadre qu'elle établit une distinction entre nostalgie coloniale et nostalgie impériale. D'une part, cette dernière désigne la prise de conscience d'une perte de prestige, de pouvoir, et d'hégémonie géopolitique. D'autre part, la nostalgie coloniale, pour laquelle les femmes ont joué un grand rôle, marque un sentiment d'anxiété par rapport au déclin du niveau et du style de vie colonial (Lorcin 6).

La définition de cette dernière me permet de définir ce que j'entends par nostalgie du protectorat et d'établir ainsi le deuxième paramètre qui la distingue de la nostalgie coloniale. Le récit sur le Maroc est lui aussi l'expression d'une perte de statut colonial. Cependant, cela se manifeste d'une manière différente, et ce en raison du statut du protectorat. Ce qui m'intéresse ici est plus sa place dans la continuation de l'expansion de l'empire colonial français que sa particularité juridique. La théorie d'association, à la base du protectorat, peut être vue comme une simple « modalité de la colonisation », pour reprendre les termes du titre de l'étude d'Annie Déperchin et Farid Lekéal sur la question, avec la simple différence que le gouvernement français utilise l'état-nation comme agent indirect d'administration et une plus grande séparation entre colons et « Indigènes ». Cependant, nous retiendrons surtout que ce modèle a suscité une certaine confusion dans le milieu juridique et militaire. Déperchin et Lekéal précisent que dès « la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la singularité juridique des protectorats [fut] interrogée » (« Le Protectorat » 2). Cette opposition est à comprendre en relation à l'opinion des détracteurs de ce modèle et sa validité, en relation à la politique d'assimilation adoptée en Algérie, alors considérée comme française ou au Liban qui, comme le décrit Andrew Arsan, était considérée comme une expansion de la France à cause de leurs liens religieux (« There Is » 78).

En utilisant l'expression « nostalgie du protectorat », je propose donc d'élargir les paramètres de la « nostalgie coloniale » en prenant en compte la confusion et l'instabilité que le protectorat créa par rapport aux autres modèles d'occupation. C'est dans le cadre de la définition de l'expression littéraire de la nostalgie coloniale que je vais à présent identifier cette variation. Lorcin précise :

The dislocation in moving from a familiar social environment to an alien one induced them, either consciously or unconsciously, to create an image [in their narratives] of the colony that intertwined what they loved best about the social and national spaces they had left behind with what they loved most about the space they had come to inhabit. (*Historicization* 195)<sup>16</sup>

L'image décrite ici est l'expression littéraire de la rencontre entre le centre et la périphérie que Mary Louise Pratt conceptualise autour de la notion de *contact zone*, l'espace social dans lequel deux cultures négocient leur rapport de domination

(*Imperial Eyes* 4). Dans l'expression de la nostalgie coloniale, le centre, ou le domaine familial, est le pays d'origine que les femmes ont quitté, c'est-à-dire la France ou la Grande-Bretagne. La périphérie est l'espace qu'elles ont rejoint dans les colonies, entre autres, l'Algérie ou le Kenya. Dans la nostalgie du protectorat, ces facteurs géoculturels sont déplacés et altérés afin de consolider le pouvoir colonial, menacé par le statut particulier au Maroc. L'espace familial de référence n'est plus seulement le pays d'origine, mais les autres modèles de colonisation et la classe sociale que ces espaces conquis ont permis de créer. Ce déplacement s'effectue au détriment de la présence de l'espace marocain qui risque de compliquer la dyade centre/périphérie, établie, jusque-là, grâce aux expériences dans les territoires précédemment occupés.

Dans *Ce Monde Disparu*, les descriptions du paysage, des habitants, ou des monuments au Maroc sont limitées. L'une des seules références se trouve au début de son récit, lors de son arrivée, qu'elle décrit ainsi :

Je crus que je ne pourrais me faire à cette bourgade, misérable, bruyante et sauvage où les chemins étaient palissadés de roseaux desséchés. J'eus horreur des criaileries du *Soko*, des vociférations, des odeurs de fiente et de dates, des chameaux avec leurs yeux globuleux écroulés dans leurs déjections. (153-54)

Cette synesthésie n'engendre pas un moment poétique. Au contraire, elle décrit cette première interaction sensorielle comme source de confusion. Cela symbolise ici sa dés(Orient)ation, c'est-à-dire sa perte de repères face à un « Ailleurs » qui se présente comme polypériphérique. Les parenthèses, dans l'expression dés(Orient)ation, servent à rappeler la relation étymologique et coloniale entre Orient/orientation que souligne Sara Ahmed dans son ouvrage *Queer Phenomenology*. Dans une tradition saïdienne, elle insiste sur le fait que l'Orient ne nous renvoie pas seulement à un cadre spatio-temporel mais nous oriente dans une direction spécifique déterminée depuis un centre fixe, l'Occident (112).

Si j'utilise la capitalisation du terme « Orient », c'est pour insister sur le fait que cette directivité n'inclut pas la possibilité de la pluralité d'une périphérie. En reprenant les prépositions proposées par Ahmed pour définir cette directivité, je montrerai, dans la deuxième partie de cette étude, que Saint-Taillandier est face à un orient, mais va ré(Orient)er ses expériences *envers* l'« Orient ». <sup>17</sup> L'expression de la nostalgie du protectorat se traduit d'abord par le fait que ses souvenirs du Maroc sont principalement basés sur sa vision de l'« Orient », bâtie sur ses expériences dans le Paris impérial, au Liban, en Syrie et Palestine. Ses objets vont permettre d'affirmer son positionnement privilégié, en replaçant cet « Orient » *autour* du monde colonial. Cela mènera à la troisième partie de ce travail dans laquelle j'analyserai la construction d'une classe sociale « européenne ».

*Ré(orient)ation du discours envers l'Orient parisien*

Pour aborder le texte de Saint-René Taillandier, j'utilise l'approche phénoménologique d'Ahmed pour insister sur la formation du discours de nostalgie qui, dans la pensée benjamienne, est indissociable de la matérialité et du monde bourgeois qui constitue la classe sociale coloniale. Ce sont d'abord des objets qui constituent ce qu'elle imagine comme étant (*Orient*)al Au début de son récit sur le Maroc, Saint-René Taillandier trouve du réconfort dans sa propre expérience à Paris avec les éléments du monde colonial qui sont à sa portée. Lorsque nous pensons à la présence impérialiste dans la capitale, l'exposition coloniale de Paris de 1931, confiée à Lyautey, est une référence incontournable. Cet événement fut l'occasion pour ce dernier d'étaler, entre autres, son travail au Maroc. Si nous ne savons pas si Saint-René Taillandier y a assisté ou participé, nous pouvons cependant affirmer qu'elle a contribué à l'organisation d'une initiative similaire. En effet, dans un rapport sur « Le comité du Maroc à l'exposition coloniale » de Marseille en 1906, nous pouvons lire : « M. Robert Reynaud a su orner les salles d'artistique et instructive façon, avec des armes, des soies, des tableaux, des selles offertes par le sultan à Mme Saint-René Taillandier » (Comité de l'Afrique française 120).

Cette référence à Saint-René Taillandier nous indique l'existence de sa collection privée d'objets du Maroc. Ces objets nous permettent de comprendre la première étape de la construction du discours nostalgique sur le Maroc du protectorat chez Saint-René Taillandier. Svetlana Boym nous rappelle l'importance de ces collections pour le développement de la nostalgie dans le cadre du privé : « Private collections allow one to imagine other times and places and plunge into domestic daydreaming and armchair nostalgia » (*The Future* 15). Cependant, Boym nous rappelle également que le 19<sup>e</sup> siècle marque le début de la mise à disposition de la nostalgie dans l'espace public. Elle précise : « The bourgeois home in nineteenth-century Paris is described by Walter Benjamin as a miniature theater and museum that privatizes nostalgia while at the same time replicating its public structure, the national and private homes thus becoming intertwined » (15).<sup>18</sup> En offrant ses objets personnels à l'exposition coloniale de Marseille, elle les met en avant dans la sphère publique. Ce geste permet de réaffirmer, ce que Sara Ahmed identifie comme étant le « nous » [qui] émerge comme effet d'une orientation commune en direction d'un objet » afin servir le discours national (*Queer Phenomenology* 117).<sup>19</sup>

Son travail littéraire constitue la seconde étape de la formation de la nostalgie de protectorat. Lorsqu'elle écrit son récit, quarante ans après, ses objets n'ont plus leur place dans les expositions coloniales, d'abord, parce que la dernière en France fut organisée en 1937 à Paris. La disparition de ses objets dans l'espace public remet en question le « nous » qui était orienté vers le projet colonial. Ils sont alors replacés dans la sphère publique à travers la littérature. Son récit devient alors « le théâtre miniature »

de cette collection. Si j'utilise la métaphore théâtrale de Benjamin empruntée par Boym pour décrire ce processus, c'est pour insister sur la mise en scène des tableaux orientalistes qu'elle peint dans ses descriptions à Paris. À l'annonce du départ pour le Maroc, cette stratégie littéraire sert à *ré(Orient)er* son récit *envers* un Orient familier, afin de faire face à la peur de trouver un espace inconnu et menaçant, puisque son mari y est envoyé pour stabiliser ce qui fut communément appelé « la question marocaine ».

Le premier exemple se trouve au moment du défilé militaire organisé lors d'une visite de « Ben Sliman, ministre des affaires étrangères » (192). Cette cérémonie marque le début officiel des fonctions du mari de Saint-René Taillandier. Malgré le fait que la délégation française y fut mise à l'honneur grâce à des festivités en grande pompe, elle exprime son effroi à la rencontre des maîtres de cérémonie marocains. Cette réaction est similaire à la celle de son arrivée au Maroc et sert, de la même manière, de catalyseur afin de *ré(Orient)er* son discours. Dans une description digne des plus grands tableaux de Delacroix, elle explique que, devant elle, a été déroulé « un long tapis (fort laid de teintes) mais de haute laine, avec des étoffes de soie, des broderies de Fès, un harnachement de cheval avec la rituelle selle de velours grenat posée sur treize tapis de teintes différentes » (148). En dévalorisant les couleurs du tapis, elle révèle ses intentions dans la présentation de ces objets. Ce passage a surtout pour but de délimiter son positionnement, physique et social, grâce à son (Orient)ation *envers* les éléments qui sont présentés devant elle. Le tapis, qui est déroulé devant elle, sert à *ré(Orient)er* l'attention de la scène *autour* d'elle et à insister sur son importance. Notons également que ces objets sont similaires à ceux qu'elle rapporta du Maroc et offrit au comité d'organisation de l'exposition coloniale à Marseille. De la même manière, leur description est utilisée pour consolider le discours collectif d'un « nous » colonial et l'espace social privilégié formée *autour* d'une « vie orientale » qu'elle va continuer à développer.

Observons, par exemple, ce passage : « il y eut beaucoup de *Salams* autour du thé à la menthe, des loukoums à la rose ; ma tante avait une propriété en Tunisie, elle y allait chaque année et connaissait bien les modes et floraisons de la politesse orientale » (147). Elle décrit ici d'autres tropes de l'Orient, mais c'est surtout la référence à sa tante que j'examinerai. En mentionnant qu'un membre de sa famille possède une propriété, elle réaffirme d'abord les limites d'une classe sociale qui consiste à occuper physiquement un espace.<sup>20</sup> De plus, elle insiste sur l'héritage d'une telle autorité. Sa tante, son aînée, a une influence en Tunisie, qui est en quelque sorte l'aînée du protectorat au Maroc, puisque la France y établit un protectorat en 1881. Elle trouve dans cette relation un réconfort pour son entrée dans l'espace au Maroc où elle désire transférer ce privilège personnel et national hérité dans un autre espace, ici la Tunisie.<sup>21</sup> Cette mise en parallèle est superficielle étant donné les différentes implications sous-jacentes à l'établissement du protectorat dans les deux territoires, malgré le fait que la Tunisie et le Maroc obtinrent leurs indépendances la même année (1956).



Jacques Dalloz distingue le processus d'indépendance dans les deux territoires. D'abord, il rappelle que « le protectorat marocain est plus complexe que le protectorat tunisien. Car le Maroc n'est que partiellement français » (*La France* 57). Cette différence sera importante, lorsque je replacerai les enjeux de la présence française au Maroc dans le bassin méditerranéen, par rapport aux autres puissances européennes. Ensuite, il précise que l'une des différences réside dans « le fait que le Maroc n'est pas seulement arabe, il est aussi, dans les montagnes, berbère » (Dalloz 57). L'une des justifications de l'occupation française au Maroc était justement la division entre *maghzen* (autorité du sultan) et *siba* (les régions berbères qui ne sont pas sous contrôle du Sultan). Cette hétérogénéité était d'abord une menace physique pour le contrôle du territoire au Maroc dans sa totalité, car la rébellion berbère était un défi pour la France qui devait tenter de contrôler le Maroc sur deux fronts.<sup>22</sup>

Dans l'expression littéraire, c'est l'espace linguistique qui permet cette maîtrise. Ainsi, dans le passage faisant mention de sa tante, l'utilisation du mot *Salams* est un moyen de se ré(Orient)er *envers* l'Orient qui est ne peut être hétérogène et doit donc rester arabe. Un autre exemple peut être identifié lors de l'une des descriptions de la prise de poste officiel de son mari. Elle utilise l'arabe pour mentionner leurs nouveaux titres officiels. Elle se présente, ainsi que son mari, comme étant désormais reconnu comme le « bachadour » et elle la « bachadoura », deux termes qui étaient utilisés pour désigner les responsables des légations européennes.<sup>23</sup> L'écrivaine y voit une appellation qui « devint une familiarité plaisante où il y avait de la déférence et de l'affection » (148). Notons ici l'utilisation des termes « affection » et « familiarité ». Ces deux mots renforcent d'abord la pratique d'anti-conquête, définie par Mary Louise Pratt comme étant le fruit de « stratégies de représentation à travers lesquelles les bourgeois européens recherchent à assurer leur innocence tout en affirmant l'hégémonie européenne » (*Imperial Eyes* 7).<sup>24</sup> L'évocation de liens amicaux et filiaux reflètent également la projection de la relation qu'elle a connue au Liban et en Syrie, sur le Maroc. En effet, je vais à présent analyser la présence des références à cette région qui marque le second niveau de la *ré(Orient)ation* du discours sur le Maroc. Cela me permettra de développer, plus précisément, la dynamique de la nostalgie du protectorat.

### *Ré(orient)ation du discours envers le Liban et la Syrie*

La région du Levant devient l'un des principaux points de référence dans le récit sur le Maroc. Cette (Orient)ation est d'abord basée sur un critère chronologique car cette région fut la première destination de ses premiers voyages au côté de son mari. Cependant, ce sont surtout les affinités avec la population qui déterminent sa présence dans le discours sur le Maroc. En effet, à la fin de la partie sur la Syrie-Liban-Palestine, elle résume son expérience et décrit les « années [qu'elle a] passées là-bas comme de « l'âge d'or de [s]a vie » (136). Elle déplore aussi que « l'âge d'or est loin » et attribue la

fin de cette époque « à l'ère fatale des guerres » (136). Elle fait référence aux deux grandes guerres qu'elle a connues, car elle écrit dans les années quarante. Alors qu'elle mentionne que ces conflits ont chamboulé « le monde » en général, il faut lire ici un regret pour la perte de ce monde colonial. Elle remédie à cette tristesse en évoquant, avec nostalgie, des moments qu'elle a passés au Liban. En effet, elle explique, trouver du réconfort en « pens[ant] à ces années passées au pied du Sannin » (136).

De plus, elle exprime son soulagement en pensant à la pérennité de l'influence française dans la région : « Mais quoi qu'il advienne du Liban et de son indépendance, rien ne fera plus jamais que la France n'ait été pendant de longs siècles sa mère » (135). Si elle est persuadée de cette immuabilité, c'est qu'elle la lie à une relation filiale, métaphore importante, le rappelle Andrew Arsan, pour la compréhension de l'influence de la France en Méditerranée (« There Is » 82). Ce dernier replace la représentation du Mont Liban dans la carte affective de du bassin méditerranéen, afin de comprendre l'importance de l'autorité géopolitique française dans cette région :

French and Lebanese writers considered its [Mount Lebanon's] place within a wider set of priorities, born of their concern to strengthen France's position in the Mediterranean and to consolidate its hold over Algeria. The "Eastern question" was never, for French thinkers and politicians, simply just that [...] Rather, their eyes were trained upon the Mediterranean – upon securing French supremacy upon its waves and around its shores and on preventing Britain from establishing its own hold on the middle sea. (80)<sup>25</sup>

Notons ici l'importance qu'Arसान place sur les différents degrés d'influence. D'abord, cette position permet de consolider les rapports avec les autres colonies, dont l'Algérie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle permet également de s'imposer en relation avec d'autres puissances européennes, comme il était le cas avec le Royaume-Uni. Le Maroc, au cœur du bassin méditerranéen, est au centre de ces deux liens, en étant voisin de l'Algérie et en étant convoité par les Anglais. Saint-René Taillandier avait d'autant plus conscience de ce positionnement compte tenu du rôle de son mari dans les négociations avec les pays européens.<sup>26</sup> Rappeler la domination française dans le bassin méditerranéen est donc primordial dans *Ce Monde disparu*.

À l'annonce de la nomination de son mari à Tanger, Saint-René Taillandier fait tout de suite allusion à son expérience au Liban : « je ne voyais que quelques mots magiques : l'Orient, la mer, le cheval, comme à Beyrouth » (145). Ses souvenirs du Liban sont orientés *envers* trois éléments qui marquent sa domination : l'Orient avec une majuscule, le cheval, l'un des motifs centraux de l'orientalisme, et la mer. J'aimerais considérer ce dernier afin de situer le récit de Saint-René Taillandier dans la carte affective de la Méditerranée. Cela se manifeste d'abord symboliquement lors de la traversée en bateau pour se rendre au Maroc. L'espace méditerranéen est d'autant plus symbolique, car la mer est un espace entre-deux. Les limites, entre l'Europe et ce qui ne

l'est pas, doivent donc y être établies. Cela passe par la création d'une mythologie de l'Orient et par un rappel de la domination française sur cet espace.

D'abord, Saint-René Taillandier insiste sur les possibilités d'un tel périple qui dure huit jours. Elle imagine des escales, qui lui permettraient de se « rappeler la merveilleuse journée passée au temps de Beyrouth à cheminer de Smyrne et Rhodes entre les îles » (149). En faisant référence à ces îles grecques, elle se plonge dans la tragédie mettant en scène la Grèce antique. Elle devient l'Andromaque qui se souvient d'un passé glorieux et héroïque, à l'honneur de son défunt époux. De plus, elle ancre ses souvenirs dans une autorité littéraire eurocentrique : Melilla évoque pour elle « une petite page de vieille Espagne, à la don Quichotte » (149) et Tétouan devient la ville qu'elle retient lorsqu'elle lit *les Misérables* et imagine Jean Valjean au baignoire (152). Cependant, lors de cette traversée qui dure huit jours, elle décrit également les terribles conditions qui sont dues à la mauvaise qualité du bateau dans lequel elle voyage. La description de ce voyage en mer tumultueux présage son arrivée chaotique au Maroc.

Lorsque l'écrivaine décrit la difficulté qu'elle a eue à s'adapter au Maroc, c'est tout de suite en comparaison à son expérience au Liban et en Syrie. Elle explique :

Dès lors, après environ trois mois, commença pour nous la vraie vie à Tanger. Elle n'avait pas la facile harmonie de ce que nous avons connu à Beyrouth où tous les éléments s'accordaient : le paysage, l'histoire, les liens anciens entre la Syrie et la France, l'affection des Libanais, les rapports avec le principal instrument de l'action de la France en Syrie : le monde religieux. (150)

Saint-René Taillandier insiste principalement sur l'entente cordiale avec le peuple de ces deux pays. Dans ce passage, elle attribue cette sympathie au partage de valeurs religieuses. Il ne s'agit pas ici d'une référence à la mission civilisatrice, car, comme l'examine Andrew Arsan, une véritable identité s'était formée au Liban. De la sorte, les habitants étaient considérés comme les frères de sang de la France (« There Is » 78). Face à l'impossibilité de trouver cette même consanguinité avec les habitants au Maroc, l'écrivaine va insister sur la présence de cette fraternité au sein des légations européennes sur le territoire.

### *Ré(Orient)ation autour d'une classe sociale européenne*

C'est d'abord avec le monde religieux, qui lui apporta tant de réconfort au Liban et en Syrie, que Saint-René Taillandier identifie un lien avec les pays européens. Ainsi, elle décrit ce qu'elle voit comme étant une communauté religieuse soudée, face au Maroc qu'elle perçoit comme un spectacle chaotique :

À Tanger, il n'y avait ni cour, ni souverain. Aux yeux de l'Islam, c'était une ville sacrifiée à la nécessité d'avoir, le plus loin possible de la cour

chérifienne, un lieu de résidence pour les représentants de puissances chrétiennes. En somme ce petit corps diplomatique composait la « chrétienté » vis-à-vis de l'Islam, nous étions tous solidaires les uns des autres : quelles que soient les menées politiques, nous nous devons plus que les égards : le soutien réciproque en tout ce qui ne touchait pas essentiellement la question politique. (158)

Elle oppose le soi-disant désordre du monde musulman à la solidarité chrétienne. Elle présente surtout une communauté européenne dont les valeurs religieuses communes priment sur les relations politiques.

L'accentuation de cet esprit communautaire est, à première vue, étonnante, étant donné l'existence des rivalités nées des aspirations sur le Maroc des pays européens entre 1901 et 1906. Il faut rappeler ici que l'écrivaine a écrit son ouvrage à une époque où ces discordes n'étaient plus d'actualité. Après l'établissement du protectorat en 1912, le Maroc était principalement occupé par la France, à l'exception des territoires espagnols au nord. En 1947, c'est l'opposition des mouvements nationalistes marocains qui menacent la présence française. La formation d'un « nous » par les légations permet de consolider l'espace privilégié européen que Mary Dewhurst Lewis appelle « Homo Europeanus » :

And yet, the very process of competing with other European nations for colonies prompted states to establish legal agreements recognizing Europeans as individuals belonging to individuals belonging to a rights-bearing colonial class. In other words, late-nineteenth century imperialism and colonialism not only created « Homo Europeanus » a collective cultural identity but also, in many respects, laid the groundwork for a collective legal identity. (« Europeans Before Europe » 234)<sup>27</sup>

C'est dans ce cadre que cette société devint l'acteur principal sur la scène des récits de voyage, détrônant ainsi le discours scientifique et projet politique, prédominants au début du 20<sup>e</sup> siècle, comme le rappelle Daniel Rivet qui situe cette évolution après le conflit avec l'Allemagne en 1905 (*Lyautéy* 23).

Ann Laura Stoler va plus loin et identifie l'état d'esprit qui entourait une telle culture. Elle explique :

Colonial authority was constructed on two powerful, but false, premises. The first was the notion that Europeans in the colonies made up an easily identifiable and discrete biological and social entity – a « natural » community of common class interests, racial attributes, political affinities, and superior culture. The second was the related notion that the boundaries separating colonizer from colonized were thus self-evident and easily drawn. (*Carnal Knowledge* 42)<sup>28</sup>

L'étude de Stoler vise principalement à prouver que ces postulats sont totalement faux. Elle précise que des divisions internes ont émergé à cause des différentes opinions sur le modèle à adopter pour la sauvegarde des privilèges et du pouvoir européen. C'est la classe bourgeoise qui est, selon Cooper and Stoler, l'élément principal déterminant les pratiques d'exclusions et d'inclusions qui constituent l'empire (*Tensions of Empire* 37).

Cela passe, comme le décrit Stoler, par l'accentuation de points communs, basés sur un élitisme culturel, qui permettent d'inclure et d'exclure les acteurs du protectorat. En effet, Saint-Taillandier s'attache à peindre un portrait de la société européenne au Maroc en insistant sur les différentes activités culturelles et intellectuelles de ce monde diplomatique :

Nous n'avions d'autres distractions que celles que nous offrions à nous-mêmes ; on se voyait tous les jours, il y avait le bridge, le tennis, les dîners, les pique-niques et de-ci de-là, la grande affaire d'un rallye-paper. Nous étions encore plus tenus que nous l'eussions été entre compatriotes à éviter tout sujet de susceptibilité ou de fâcherie. Point d'intimité véritable non plus, pas de tentation de laisser échapper une confidence, à peine un peu d'humour ou de plaisanterie. Pas de médisance car tout se répète, pas de préférences marquées, non plus, point de ces sujets de conversation que créent entre gens qui dînent ensemble deux fois par semaine : les plaisirs du monde, la musique, le théâtre ; de passant il n'y en avait guère, point de rapports avec la société locale puisqu'elle n'existait pas. Et pourtant, de toutes ces négatives reste un souvenir agréable de relations évidemment facilitées par la vie un peu agreste, le plein air, les courses à cheval et l'intérêt de tout le soin des jardins. (157-8)

La minimisation des discordes entre les pays européens permet d'accentuer la séparation avec la société locale marocaine, même si elle est ici reniée. De plus, le mot compatriote permet de créer une frontière entre les deux, en suggérant un amour commun d'une nation, qui n'existe pas encore. En effet, Mary Dewhurst Lewis soutient que l'Europe est apparue dans les colonies, avant même son existence légale en 1957 (*French Mediterraneans* 234).

### ***Conclusion***

En participant à la promotion d'un discours d'un concept tel que l'Europe, nous pouvons conclure assurément que, dans *Ce Monde disparu*, Madeleine Saint-René Taillandier nous offre plus qu'un récit sur ses « souvenirs » du Maroc, comme le titre l'indique. Il est donc important, au terme de ce travail, de replacer la portée de

l'expérience individuelle de l'écrivaine dans le cadre d'un travail de mémoire plus large. Par exemple, Benedict Anderson oppose biographie nationale et personnelle :

In the secular story of the « person » there is a beginning and an end. She emerges from parental genes and social circumstances onto brief historical stage, there to play a role until her death. [...] Nations, however, have no clearly identifiable births, and their deaths, if they ever happen, are never natural. Because there is no Originator, the nation's biography can not [sic] be written evangelically, « down time », through a long procreative chain of begettings. The only alternative is to fashion it « up time » [...] wherever the lamp of archaeology casts its fitful gleam. (205)<sup>29</sup>

Saint-René Taillandier construit sa biographie, dans la tradition mémorialiste. Fidèle à ce genre, elle écrit en fin de vie, à l'âge de 82 ans. La conscience du rapprochement de la mort hante son discours. Dès le début du récit sur le Maroc, elle avoue avoir « si souvent pensé à la mort » (148). Plus qu'une réflexion sur sa propre disparition, cette angoisse reflète celle d'un « monde disparu », celui du statut social lié à l'expansion coloniale.

Dans ce travail, j'ai choisi de définir l'expression littéraire de ses souvenirs dans le cadre de, ce que j'appelle, la nostalgie du protectorat. Il est essentiel de préciser que ce n'est pas une nostalgie pour le statut protectorat, mais une nostalgie qui en reflète l'époque. En effet, le récit de Saint-René Taillandier permet d'effacer les faiblesses de l'influence coloniale française face aux contestations des mouvements nationalistes. La remise en question de la validité du statut particulier du protectorat renforce ces sentiments d'instabilité. Le Maroc, dans la chronologie de l'expansion française, doit être effacé, afin de conserver la mythologie d'un cadre spatio-temporel glorieux.

Nous ne pouvons pas parler de formation d'un discours de nostalgie nationale, sans mentionner la mémoire sélective que cela implique. Anderson nous rappelle : « All profound changes in consciousness, by their very nature, bring with them characteristics of amnesia » (*Imagined* 204). Dans *Ce Monde disparu*, cette sélection prend sa source dans l'archéologie de la colonisation, pour reprendre la métaphore de ce dernier. Dans « Excavation and Memory », Walter Benjamin préconise, dans les mêmes termes, un travail de fouille dans la mémoire. Cela implique, précise-t-il, qu'il faille « return again and again to the same matter; to scatter it as one scatters earth, to turn it over as one turns over soil » (*Selected Writings* 576).<sup>30</sup> Saint-René Taillandier revient sur les mêmes images de son expérience au Liban et en Syrie qu'elle éparpille dans son récit sur le Maroc. L'utilisation du vocabulaire de la terre m'intéresse particulièrement dans son étymologie avec le terme territoire. Le travail de mémoire consiste, à la fois à creuser dans le passé afin de trouver des objets qui permettent d'en construire le discours, mais aussi à en délimiter les limites nationales.

## Notes

---

<sup>1</sup> Lorsque je mentionnerai cet ouvrage, j'utiliserai son abréviation, *Ce Monde disparu*.

<sup>2</sup> Lorsque je ferai référence à Madeleine Saint-René Taillandier, j'utiliserai juste son nom de famille. Pour son mari, j'inclurai son prénom pour les différencier.

<sup>3</sup> Dans un ouvrage provisoirement intitulé *The Mariannes of the Protectorate : French Women Writers in Morocco (1906-1956)*.

<sup>4</sup> La première politique des grands travaux (1912-1920) entamée par le Général Lyautey consistait au développement des infrastructures routières, ferroviaires et maritimes afin de faciliter l'expansion française.

<sup>5</sup> Ces deux écrivaines sont plus connues dans le paysage littéraire français. La première s'est distinguée dans le milieu littéraire lesbien, alors que la seconde est connue pour sa contribution littéraire et journalistique sur l'Algérie. Leurs ouvrages respectifs sur le Maroc, *Au Maroc* (1930) et *Un mois au Maroc* (1923), font l'apologie de Lyautey et son œuvre au Maroc. Le livre de Willette s'ouvre d'ailleurs sur un portrait de ce dernier.

<sup>6</sup> C'est dans ce cadre que Lyautey a, par exemple, convié l'écrivaine américaine Edith Wharton à venir au Maroc. Elle y consacre un roman éponyme en 1920.

<sup>7</sup> Dans la tradition de Charles de Foucauld, auteur de *Reconnaissance au Maroc* (1883-1884).

<sup>8</sup> Nous pouvons identifier la date de l'écriture de son ouvrage car Taillandier y fait référence dans son récit : « Peut-être qu'après quarante ans, il est toujours là-bas dans le jardin » (269).

<sup>9</sup> L'indépendance sera acquise en 1956, mais Abdelkhaleq Berramdane nous rappelle que « [d]ès 1944, le parti de l'*Istiqla* demanda, dans son manifeste du 11 janvier, 'l'indépendance du Maroc dans son intégrité territoriale...' » (*Le Maroc et L'Occident* 109).

<sup>10</sup> Lorsque je ferai référence au récit de Saint-René Taillandier, il s'agira toujours de *Ce Monde disparu souvenirs. Syrie, Palestine, Liban, Maroc*. Je ne préciserai pas cette source lorsque je citerai les pages. Notons ici l'utilisation de « ce jour-là », comme mise en emphase du changement de cet état entre l'époque de son voyage et l'écriture de son récit.

<sup>11</sup> La revue a une consultation limitée et la page de cette description était la seule disponible.

<sup>12</sup> Dans la section « Du même auteur » de *Ce Monde disparu*, les ouvrages suivants sont énumérés : *Madame de Maintenon* (1920), *La Princesse des Ursins* (1926), *Le Grand Roi et sa*

---

*Cour* (1926), *Henri IV avant la Messe* (1934), *Le Cœur du roi* (1937), *Racine* (1940), *Mon Oncle Taine* (1942), *La Jeunesse du Grand Roi* (1945).

<sup>13</sup> Elle y fut membre de 1924-1958 (Ducas 92).

<sup>14</sup> Voir l'étude de Raymond F. Betts, *Assimilation and Association in French Colonial Theory, 1890-1914* (2005).

<sup>15</sup> Je souligne : « En outre, la nostalgie coloniale n'est pas un concept monolithique, mais une notion dont les paramètres sont définis par les modes de vie particuliers des colonies »

<sup>16</sup> Le bouleversement lié au passage d'un environnement social familial à un environnement étranger les a amenées, consciemment ou inconsciemment, à créer une image [dans leurs récits] de la colonie qui entremêlait ce qu'elles aimaient le mieux dans les espaces sociaux et nationaux qu'elles avaient laissés derrière elles et ce qu'elles aimaient le plus dans l'espace dans lequel elles étaient venues habiter. »

<sup>17</sup> Ma traduction et mise en emphase de la préposition *towards* utilisée par Sara Ahmed afin de décrire l'Orient comme orientation limitée à « what is available within our field of vision » (115). Dans le même paragraphe, j'utilise la préposition autour qui est ma traduction de *around* et qui sert à expliquer le mouvement qui permet d'utiliser l'Orient comme recadrage de la domination de l'Occident (116).

<sup>18</sup> Je souligne : « Walter Benjamin décrit la maison bourgeoise parisienne du XIXe siècle comme un théâtre miniature et un musée qui privatise la nostalgie tout en reproduisant ses structures publiques, les maisons nationales et les maisons privées devenant ainsi imbriquées. »

<sup>19</sup> Ma traduction de : « a 'we' emerges as an effect of a shared direction toward an object ».

<sup>20</sup> C'est ce que Sara Ahmed appelle « take up space » pour définir la dynamique du privilège social qu'elle replace dans la construction de l'Orient (24).

<sup>21</sup> Ce rapprochement n'est pas nouveau dans le monde littéraire. Par exemple, dans son ouvrage *In Morocco* (1920), l'auteure américaine Edith Wharton, invitée au Maroc par Lyautey, trouve une ressemblance entre les deux pays en déclarant « One is tempted to say that Morocco is Tunisia seen by moonlight » (22).

<sup>22</sup> Edmund Burke III dénonce l'argument affirmant que l'instabilité politique est en partie causée par la division entre les tribus arabes et berbères contre le *maghzen*. Le Maroc a toujours été peint comme étant divisé entre *bled es-siba* et *bled el-makhzen*. Burke suggère que l'insistance sur cette division est une manière de justifier le bien-fondé de la France dans un pays où règne une soi-disant discordance. (*The Ethnographic* 81).



---

<sup>23</sup> Je suppose que cette appellation est dérivée du mot français « ambassadeur » avec une prononciation avec l'accent arabe.

<sup>24</sup> Ma traduction de : « strategies of representation whereby European bourgeois subjects seek to secure their innocence in the same moment they assert European hegemony ».

<sup>25</sup> Je souligne : « Les écrivains français et libanais considéraient sa place [celle du mont Liban] au sein d'un ensemble de priorités plus large, né de leur souci de renforcer la position de la France en Méditerranée et de renforcer son emprise sur l'Algérie. La « question orientale » n'a jamais été, pour les penseurs et les hommes politiques français, simplement cela [...]. Ils visaient plutôt la Méditerranée, dans l'effort de protéger la suprématie française sur ses vagues et sur ses côtes et d'empêcher l'implantation de la Grande-Bretagne au milieu de la mer. »

<sup>26</sup> Ces négociations menèrent à la convention d'Algésiras qui fut tenue en 1906 à la suite de rivalité entre la France, l'Espagne et l'Allemagne. Les accords signés plaça le Maroc sous tutelle internationale et donna naissance à un protocole, sous le nom d'« Acte générale de la Conférence Internationale d'Algésiras ».

<sup>27</sup> Je souligne : « Et pourtant, le processus même de concurrence avec les autres nations européennes pour les colonies a incité les États à établir des accords juridiques reconnaissant les Européens en tant qu'individus appartenant à des individus appartenant à une classe coloniale détentrice de droits. En d'autres termes, l'impérialisme et le colonialisme de la fin du XIXe siècle ont non seulement créé « Homo Europeanus » une identité culturelle collective, mais ont également, à de nombreux égards, formé les bases d'une identité juridique collective. »

<sup>28</sup> Je souligne : « L'autorité coloniale a été construite sur deux postulats prédominants, mais faux. Le premier était la notion que les Européens des colonies constituaient une entité biologique et sociale facilement identifiable et discrète - une communauté « naturelle » avec des intérêts de classe communs, des attributs raciaux, des affinités politiques et une culture supérieure. Le second était la notion liée considérant que les frontières séparant colonisateur de colonisé étaient donc évidentes et faciles à retracer. »

<sup>29</sup> Je souligne : « Dans l'histoire laïque de l'« individu », il y a un début et une fin. Elle émerge de gènes parentaux et de circonstances sociales sur une brève étape historique, pour y jouer un rôle jusqu'à sa mort. [...] Les nations, cependant, n'ont pas de naissances clairement identifiables, et leurs décès, s'ils surviennent, ne sont jamais naturels. Comme il n'existe pas de Créateur, la biographie de la nation ne peut pas être écrite de manière évangélique, « temps mort », à travers une longue chaîne de procréations. La seule alternative est de le façonner « en mouvement » [...] partout où la lampe de l'archéologie jette une lueur sporadique. »

<sup>30</sup> Je souligne : « revenir encore et encore à la même affaire ; la disperser comme on disperse la terre, la retourner comme on retourne le sol. »

---

## Ouvrages Cités

- AHMED, Sara. *Queer Phenomenology : Orientations, Objects, Others*. Duke University Press, 2006.
- ANDERSON, Benedict. *Imagined Communities : Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*. Verso, 2016.
- ARSAN, Andre. « « There Is, in the Heart of Asia ... an Entirely French Population » : France, Mount Lebanon, and the Workings of Affective Empire in the Mediterranean, 1830-1920 ». *French Mediterraneans: Transnational and Imperial Histories*, eds. Patricia Lorcin et Todd Shepard, pp. 76-100.
- BENJAMIN, Walter. « Excavation and Memory ». *Selected Writings, Volume 2 Part 1 : 1927-1930*, edited by Michael W. Jennings et al. Harvard University Press, 2005.
- BERRAMDANE, Abdelkhaleq. *Le Maroc et l'Occident : 1800-1974*. Karthala Editions, 1987.
- BOYM, Svetlana. *The Future of Nostalgia*. Basic Books, 2008.
- BURKE III, Edmund. *The Ethnographic State : France and the Invention of Moroccan Islam*. University of California Press, 2014.
- Comité de l'Afrique française, « Le Comité du Maroc à l'exposition coloniale », *Bulletin du Comité de l'Afrique française* 16. 4 (1906) : 120.
- COOPER, Frederick et Ann Laura Stoler. *Tensions of Empire : Colonial Cultures in a Bourgeois World*. University of California Press, 1997.
- DALLOZ, Jacques. *La France et le monde depuis 1945*. Armand Colin, 2002.
- DEPERCHIN, Annie, et Farid Lekéal. « Le Protectorat, alternative à la colonie ou modalité de colonisation ? Pistes de recherche pour l'histoire du droit. » *Clio@Themis*, 4, 2011, pp. 1-18.
- DUCAS, Sylvie. « Le prix Femina : la consécration littéraire au féminin ». *Recherche féminine* 16.1, 2004. pp. 43-95. Web. 26 juillet 2018. doi : 10.7202/007343ar. *En Terre d'Islam* 4.3 (1948) : 141.
- Julien, Franc. « Saint-René Taillandier (Georges), *Les Origines du Maroc français (1901-1906, Récit d'une mission, 1930 [compte-rendu]*. » *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 5.29, 1930. pp. 388-389.
- LECOMTE, Georges. « Rapport sur les concours littéraires de l'année 1956 », *Académie Française*, Académie Française, 20 décembre 1956. Web. 1 Août 2018. <<http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-concours-litteraires-de-lannee-1956>>.
- LORCIN, Patricia. *Historicizing Colonial Nostalgia : European Women's Narratives of Algeria and Kenya 1900-present*. Palgrave Macmillan, 2012.

- 
- LORCIN, Patricia et Todd SHEPARD, eds. *French Mediterraneans : Transnational and Imperial Histories*. University of Nebraska, 2016.
- LEWIS, Mary Dewhurst. « Europeans before Europe ? The Mediterranean Prehistory of European Integration and Exclusion ». *French Mediterraneans : Transnational and Imperial Histories*, eds. Patricia Lorcin et Todd Shepard, pp. 232-261.
- PRATT, Mary Louise. *Imperial Eyes : Travel Writing and Transculturation*. Routledge, 1992.
- RIVET, Daniel. *Lyautéy et l'institution du protectorat français (1912-1924), Tome 1*. L'Harmattan, 2000.
- SAID, Edward. *Orientalism*. Verso, 1979.
- « Saint-René Taillandier (G.). – *Les Origines du Maroc Français, récit d'une mission (1901-1906)* [compte-rendu]. » *Outre-Mers. Revue d'histoire* 79 (1931) : 92-94.
- SAINT-RENE TAILLANDIER, Georges. *Les Origines du Maroc Français, récit d'une mission (1901-1906)*. Plon, 1930.
- SAINT-RENE TAILLANDIER, Madeleine. *Ce Monde disparu, souvenirs. Syrie, Palestine, Liban, Maroc*. Plon, 1947.
- STIEGLER, Bernd. *Traveling in Place : A History of Armchair Traveler*. University of Chicago Press, 2013.
- STOLER, Ann Laura. *Carnal Knowledge and Imperial Power*. University of California Press, 2002.
- . « Making Empire Respectable, » *Dangerous Liaisons : Gender, Nation, and Postcolonial Perspectives*, ed. Anne McClintock et al. University of Minnesota Press, 1997 : 344-374.
- WHARTON, Edith. *In Morocco*. Floating, 2009.